Lemaitre, Jules
Lettres à mon ami

JULES LEMAITRE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LETTRES
A MON AMI

1909

PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
85, RUE DE RENNES, 85
—
1910

LETTRES A MON AMI

JULES LEMAITRE

LETTRES

A MON AMI

1909

PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
85, RUE DE RENNES, 85

1910


LIBRARY
JUL 31 1972
UNIVERSITY OF TORONTO

AVANT-PROPOS

Ces lettres ont paru dans l'Action française *de novembre 1908 à juillet 1909.*

Je m'adressais aux patriotes inquiets et aux républicains désabusés, mais encore hésitants devant la solution monarchique ; et j'essayais de les amener au roi par des raisons insinuantes et des réflexions de bon sens.

Or, en relisant ces lettres, je suis tenté de les trouver trop circonspectes, trop peu affirmatives.

Tant l'idée royaliste a fait de chemin! La propagande des doctrines, quand la propagande par les actes l'accompagne et l'appuie, brûle les étapes.

Les républicains désabusés de l'an dernier sont devenus bons royalistes, j'en suis sûr ; et ces lettres ne sont donc plus faites pour eux.

Mais beaucoup de ceux qui, l'année dernière,

croyaient encore à la république sont désabusés à leur tour.

C'est à cette nouvelle « couche » de lecteurs que ce petit livre pourra servir.

Je voudrais leur dire à tous : « J'ai connu votre état d'esprit, je sais comment on en sort. Voici les chemins par où j'ai passé. »

Jules Lemaitre.

LETTRES A MON AMI

I

L'ACTION FRANÇAISE.

Permettez-moi, mon cher ami, de reprendre ici, sous forme de lettres, les profitables entretiens que j'eus avec vous il y a cinq ans (1).

Ne croyez-vous pas comme moi que, pour qui essaye de bien voir les choses, l'événement politique le plus important de l'année, le plus neuf, le plus riche de signification et le plus gros de conséquences, c'est très probablement la fondation du journal l'*Action Française?*

Puisque je n'y entre qu'aujourd'hui, je puis encore dire, des amis que j'y rejoins, ce qu'ils ne pourraient décemment dire d'eux-mêmes. Vous avez déjà senti, n'est-ce-pas ? que ce journal est surprenant et qu'il ne ressemble à aucun autre.

(1) *Un nouvel état d'esprit*, publié chez Juven, ensuite à la *Gazette de France*, a été reproduit au troisième livre de l'*Enquête sur la Monarchie*, de Charles Maurras (1 vol. in-8°, Nouvelle Librairie Nationale).

Il n'est à aucun degré une entreprise commerciale, mais une œuvre de pensée, et aussi d'amour et de haine. Il est le plus entièrement libre des journaux, et sur tous les points ; et il le fait assez voir à qui sait regarder et comprendre. Et ce journal royaliste est totalement royaliste. Il l'est jusque dans les faits divers et dans la chronique de la mode.

Groupe admirable d'intelligences diverses étroitement unies dans un même dessein ! Au centre, un grand Latin, profond théoricien politique, d'observation pénétrante, de dialectique forte et souple, de tactique ingénieuse et hardie, et qui exerce sur ses collaborateurs un ascendant comparable à celui de Lamennais sur ses compagnons de La Chesnaye. Esprit, d'ailleurs, merveilleusement hospitalier et compréhensif, et qui n'oublie jamais qu'il ne combat et ne frappe que pour réunir et reconstruire un jour. — A ses côtés, un patriote d'enthousiasme ardent, comme dévoré d'une flamme sombre, et qui, venu de très loin à l'*Action Française*, est le plus émouvant exemple de conversion politique qu'elle puisse proposer aux méditations des républicains inquiets. Puis, un polémiste de grand cœur, d'imagination passionnée sur un fond de culture scientifique, prodigieusement inventif dans l'invective et dans la bouffonnerie, et qui a ressuscité chez nous la grande satire dramatique et

lyrique, celle d'Agrippa d'Aubigné, de Rabelais, de la *Ménippée*. — Autour d'eux, une petite troupe serrée d'historiens, de philosophes, de critiques, d'anciens officiers qui, contraints de renoncer au service, continuent de « servir » d'autre façon. — Tous ces hommes vivent dans une mâle et cordiale fraternité d'armes. Ils ont une doctrine, et complète, et harmonieuse. Ils ont la foi. Ils ont la discipline. Ils ont le désintéressement et le courage ; ils sont prêts à tout, et notamment à payer de leur peau.

Et tout cela ensemble constitue une force incalculable.

On le voit à ce qu'ils ont déjà fait. Vous n'ignorez pas combien il est difficile de faire durer un journal nouveau... L'*Action Française* repose, non sur des forces d'argent, qui peuvent se dérober, mais sur des forces morales, sur des dévouements capables de sacrifices longs et renouvelés. A cause de cela elle durera, et même le « frappez à la bourse » ne peut rien sur elle.

Pourtant, jamais journal nouvellement né n'a senti à ce point, autour de soi, la « conspiration du silence ». Des journaux qui n'avaient, commercialement, rien à craindre du nouveau venu lui ont opposé un silence tenace et comme désespéré. Le *Temps* et les *Débats* se seraient fait tuer plutôt que de nommer l'*Action Française*. Ils ont ignoré opiniâtrément l'art. 445 et les défis portés

à la Cour de cassation. Cependant ce sont des journaux sérieux (certes !) et qui se piquent d'information exacte ; et, après tout, même à ne la considérer que comme un « fait divers », cette campagne de l'*Action Française* était peut-être aussi importante et aussi intéressante qu'un assassinat ou un attentat aux mœurs. Mais sans doute elle leur paraissait plus criminelle et plus inconvenante. Étrange pudeur, et presque incompréhensible, si elle ne prouvait justement que ces journaux, encore liés au régime par des intérêts ou des illusions, ont flairé là les germes tout au moins et les commencements du plus grand danger que leur triste République puisse courir.

Mais qu'importe ce silence ? Nos amis ne se sont point découragés. Pendant des mois, ils ont crié obstinément dans une cave ; et maintenant il n'est plus possible de ne pas les entendre et il est même un peu comique de paraître les ignorer.

Car voici ce qu'ils ont fait en sept mois (et il faut dire que leurs actes avaient été préparés et rendus plus faciles par l'ardente et sérieuse prédication philosophique et critique de la petite *Revue de l'Action Française*).

Il y a quelques années, le parti royaliste n'existait plus qu'à peine. J'ai tort de dire « le parti », puisque nos amis aspirent à n'en plus être un, et que, précisément, le retour du Roi mettrait

fin à la dispute du pouvoir entre les partis. Disons donc plutôt : l'opinion royaliste militante. Les royalistes ont aujourd'hui leurs cadres, leurs journaux, leurs revues, leurs réunions publiques, leur Institut de conférences, leurs Congrès.

Parce que c'est l'« Affaire » qui a fait le bloc, et les lois infâmes et le ministère actuel et le reste, et parce que, au fond, l' « Affaire », c'est la République, ils ont voulu, énergiquement voulu la remettre en question ; et, chose étonnante, ils y sont parvenus, et cela malgré l'indifférence ou la résignation de beaucoup de braves gens peu clairvoyants ou fatigués. Ils ont proclamé par des milliers d'affiches la falsification du Code par la Cour de cassation ; et on ne les a pas poursuivis, et il est de plus en plus difficile de croire que ce soit par dédain. La vérité, c'est qu'on n'a pas osé. Ils ont contraint la plus haute magistrature du pays à subir en silence les plus violents outrages, et les plus déshonorants, et les plus publics, et les plus répétés. On leur doit ce fait si extraordinairement significatif : l'absolution par le jury parisien du geste de Grégori. Ils se sont mis au-dessus des lois républicaines. Ils ont réduit le gouvernement à tout supporter d'eux. Ils l'ont acculé à cette alternative, ou d'assurer, en Cour d'assises, leur triomphe contre la Cour suprême (ce qui serait l'écroulement de tout l'ordre judiciaire), ou d'inventer un complot, et

de les traduire devant une Haute-Cour, d'où nul ne sait ce qui pourrait sortir ; car toute l'*Action Française* ne serait pas dans la salle du Sénat.

Mais surtout (car l'action ne vaut que si elle rencontre dans le public un grand nombre d'esprits disposés à la comprendre et à la favoriser), ils ont prêché et propagé leur doctrine. Ils ont combattu bien des préjugés et dissipé bien des « nuées ». Leur apologétique a été originale. Ils se sont attachés à présenter la monarchie comme le régime qui satisfait le mieux et l'intelligence et le sentiment de l'utile. Ils ont revendiqué pour leurs maîtres les plus pénétrants génies du siècle passé : Maistre, Bonald, Comte, Balzac, Le Play, Taine, Renan. Leurs formules ont paru saisissantes parce qu'elles n'étaient que des vérités abrégées : « la monarchie positive... le roi arbitre... le roi protecteur des républiques françaises ». Ils ont montré que la raison, le bon sens, la « nature », l'observation des réalités, la connaissance des hommes, concluaient à la monarchie ; que la royauté, c'est la raison ; et que la démocratie et la république, c'est l'absurde. Et, tout de même, c'est quelque chose de voir clairement qu'on a la raison pour soi, quand on ne s'endort pas sur cette constatation.

C'est par là qu'ils ont pu conquérir une partie de la jeunesse cultivée. Beaucoup d'adolescents ont accueilli l'enseignement royaliste, et parce

qu'ils sont arrivés à la vie pensante dans un moment où le spectacle politique était particulièrement affreux, et parce qu'ils n'étaient pas enchaînés comme leurs pères par une longue accoutumance des préjugés républicains. — Et nos amis ont fait des recrues jusque chez les ouvriers syndicalistes. Non qu'ils leur aient jamais rien cédé sur ces dangereuses erreurs : anticatholicisme, antimilitarisme, songerie collectiviste. Mais, lorsqu'ils ont abordé la nouvelle classe créée par le machinisme et la grande industrie, ils l'ont fait avec les pensées mêmes du Roi, avec des pensées qui se soucient de *toute* la France. De sorte que certains ouvriers-chefs commencent à entrevoir que la République jacobine ne peut que les haïr, qu'il y a des problèmes qu'elle ne résoudra jamais, et que le Roi, par état et par tradition, serait meilleur à ces associations professionnelles qui sont devenues une condition de vie pour une notable partie du monde ouvrier.

L'*Action Française* n'a pas, si je puis dire, l'accent bourgeois. Elle n'a pas non plus l'accent confessionnel. — Un journal proprement catholique a trop aisément le ton pieux ; il ne peut guère que maintenir le troupeau des fidèles ; il risque de verser, s'il ne se surveille, soit dans le cléricalisme, soit dans la démocratie. Ne pouvant ni oublier ni prendre tout à fait au mot la déclaration de l'Evangile : « Mon royaume

n'est pas de ce monde », il est exposé, dans la politique, à d'étranges contradictions. — Pour l'*Action Française*, le catholicisme est la religion nationale, celle qui, avec la royauté, a fait la France. Sur le reste, une réelle liberté d'esprit. Il y a parmi eux des catholiques et aussi des positivistes, et même, — excepté sur le point qui les réunit tous, — d'honnêtes pyrrhoniens. L'*Action Française* a de quoi plaire, il me semble, aux intelligences les plus affranchies.

Elle a de quoi plaire aussi aux jeunes gens énergiques et un peu aventureux. Elle entend procurer le retour du Roi, c'est-à-dire ce qu'elle considère comme le salut national, « par tous les moyens », y compris, au besoin, la violence. Nos amis l'avouent fort tranquillement, se souvenant qu'il y a eu, au siècle dernier, une bonne demi-douzaine de révolutions, autrement dit de changements de régime par la force, et que l'histoire s'est toujours faite, en réalité, par des minorités et quelquefois infimes, par des poignées d'hommes résolus. Et sans doute le « coup » qu'ils souhaitent et qu'ils annoncent se fera, s'il se fait, dans des conditions qu'on n'a pas encore vues ; et leur révolution, à eux, n'aura pas eu de modèles dans le passé. Mais pourquoi cela les troublerait-il ? Ils se disent qu'une situation inédite peut amener une révolution de forme neuve. Et, en attendant, qui sait s'ils ne trouvent pas déjà la

secrète récompense de leurs héroïques efforts dans la jouissance très spéciale de travailler, par des moyens d'aspect révolutionnaire, au rétablissement de l'ordre français ?

II

COMMENT JE SUIS DEVENU ROYALISTE.

Vous me demandez, mon cher ami, d'où et comment je suis venu à l'*Action Française*. — De très loin, et très simplement. Je puis vous parler de moi sans manquer à aucune convenance, puisque ce que j'ai à dire n'a rien d'intime et m'est commun avec beaucoup de Français de ma génération.

J'ai été républicain longtemps, ardemment, presque religieusement. J'avais dix-sept ans au moment de la guerre; je lisais en secret des pages des *Chatiments*, et je regardais le deux décembre comme le plus grand des crimes. Lorsque la République fut proclamée, ce fut pour moi, malgré l'horreur de la défaite commencée, comme une « épiphanie ». J'étais enivré des souvenirs de la Révolution et de ce qu'il y eut en elle, soit de mélodrame, soit de vie intense, soit d'antiquité à la Plutarque. Je crus que la République allait sauver la France et y établir

le règne de la justice : on m'avait si mal appris l'histoire !

A l'Ecole normale, sous l'athénien Bersot, je continuai de croire à la République. Thiers, puis Guizot, vinrent nous visiter. Quelques-uns de mes camarades étaient des amis de Gambetta. La France, d'ailleurs, dans ces années-là, montra, je crois, du sérieux et de la bonne volonté. Plus tard, professeur en province, mes illusions persistèrent. Le « Seize mai » me remplit d'indignation, et j'eus la fièvre le jour de la réélection des 363. Et, cependant, je me repaissais de littérature romantique ; et la sensibilité désordonnée et l'humanitarisme vague et commode, et l'emphase somptueuse des Hugo, des Lamartine, des Michelet et des Sand me transportaient de plaisir.

Je rentrai à Paris. Plusieurs de mes anciens camarades étaient devenus des gens en place. J'avais des amis au pouvoir ou aux alentours du pouvoir. Je n'avais pas, personnellement, à me plaindre du régime. Poincaré et Roujon me comblaient d'honneurs. Mais déjà, en province, j'observais partout les monstrueux effets de la tyrannie républicaine. Toutefois, je ne fus pas boulangiste, et je m'en étonne encore. Mais c'est que j'avais eu l'occasion de voir de près le général.

La République commençait à me guérir de la

République. La vie m'avait déjà guéri du romantisme.

C'est sans doute pour cela, et aussi parce que les promoteurs de l'entreprise m'inspiraient une antipathie et une défiance insurmontables, que, lorsque l'Affaire vint, je fus, tout de suite, du bon côté. Heureux instinct, dont la justesse ne cessa de m'être confirmée par l'observation, par le raisonnement et par les faits. L'Affaire hâta singulièrement et précipita le développement logique de toutes les malfaisances, à demi cachées alors, aujourd'hui étalées et patentes, du système républicain : exploitation féroce de la France par un parti formé des « quatre Etats » qu'a si souvent dénoncés Maurras ; lois de persécution religieuse et de spoliation ; guerre civile immanente et permanente ; politique extérieure aveugle ou nulle ; diminution des moyens de défense nationale ; déficits continus et croissants ; menaces d'anarchie, de révolution économique indéterminée et violente... oh ! mon Dieu ! tout ce qui a été soigneusement déploré, à mesure que les événements marchaient, par les *Débats* et le *Temps*, lesquels ont coutume, presque chaque jour, de condamner, dans quelque article, les effets dont ils vénèrent la cause dans un article voisin. État non tragique, mais angoissant et déprimant, où l'on végète encore, tout en pressentant, pour un jour assez proche, l'im-

possibilité de vivre ; et où les plus sceptiques et les plus détachés n'ont presque plus le courage de croire que « tout s'arrangera » ou que tout durera autant qu'eux-mêmes.

La « Patrie française » compléta mon expérience. On se rappelle peut-être la campagne généreuse, certes, mais un peu naïve, qu'elle mena, et comment elle fut contrainte de devenir une ligue électorale. Là, pendant plusieurs années, j'ai vu, entendu, touché, senti ; et, comme je ne recherchais pas pour moi-même le plus petit mandat et que mon jugement n'était troublé par aucun intérêt personnel, je crois avoir bien vu la réalité comme elle était. Or, elle était affreuse. J'ai vu ce qu'étaient, forcément, nécessairement, la plupart des candidats et la plupart des électeurs ; les coulisses du suffrage universel et la cuisine de la démocratie ; et comment le système électif, appliqué aux choses de la politique, devait aboutir mécaniquement au gouvernement des pires ; et que c'était cela la République, et qu'elle ne pouvait être que cela.

Je ne crus pas très longtemps que le vote proportionnel ni le scrutin de liste pussent agir efficacement sur un mal si profond, sur un mal proprement constitutionnel. Mais un jour, ayant rencontré à Florence l'éloquent et séduisant Déroulède, je fis effort pour accueillir sa théorie plébiscitaire, et je lui promis de la répandre ;

ce que je fis par des articles, et même par des conférences. Oh ! l'on m'applaudissait, parce qu'il n'y avait là que des amis et qui auraient applaudi n'importe quoi : mais visiblement, « ça ne prenait pas ». Je dirai presque : heureusement ! Car quel *aléa*, quel risque insensé ce serait ! et qui peut prévoir le rôle de l'argent et de la corruption et le rôle des « quatre Etats » dominants, dans l'élection du chef ! Et qui ne voit d'ailleurs que, à tout mettre au mieux, et l'empire dût-il de nouveau sortir de là, ce ne serait encore rien d'assuré ni de durable : car l'Empire, c'est encore l'esprit révolutionnaire, et c'est, dans le passé, trois invasions et le rétrécissement des frontières lentement et prudemment conquises par la longue force capétienne.

En même temps, j'oubliais l'histoire qu'on m'avait enseignée et je tâchais d'apprendre la vraie. Le *Journal politique* de Rivarol, les *Considérations sur la France* de Joseph de Maistre, les *Questions historiques* de Fustel de Coulanges, la *Réforme intellectuelle et morale* de Renan, les *Origines de la France contemporaine* de Taine, etc... et j'ajoute la précieuse petite *Revue d'Action Française*, me rendirent, à ce moment-là, d'inappréciables services. — J'achevai de reconnaître que le romantisme m'avait nourri de mensonges. (Non que je regrette d'avoir passé

par là. Il y eut parfois quelque dureté chez les hommes de l'ancien régime. De la sensibilité déréglée du romantisme, et de son humanitarisme révolutionnaire, on peut retenir du moins une certaine douceur de sentiments, un certain amollissement du cœur. Gardons de nos erreurs la petite « âme de vérité », qu'elles purent contenir. Nous sommes, Dieu merci, éducables, et l'histoire, pour nous, ne se déroule pas en vain. Et la royauté, cette éducatrice, est éducable, elle aussi ; et on le verra quelque jour.)

Et alors, en toute tranquillité d'âme, je me ralliai à la monarchie traditionnelle, comme au seul régime qui satisfît ma raison.

Une chose bien étrange, c'est que beaucoup d'honnêtes gens, et même d'excellents Français, jugent ou affectent de juger cette solution téméraire, aventureuse, surprenante, indigne d'un esprit pratique. On dirait vraiment qu'en ce pays, ce qui est bizarre et extravagant, c'est la royauté, et que ce qui est naturel et normal, c'est la République. Or, c'est précisément le contraire. La monarchie a duré vingt fois plus et est plus ancienne de huit siècles. Nous avons tous des pères et des grands-pères qui ont vécu sous la Restauration ou sous la monarchie de Juillet et qui avouent qu'ils s'en sont bien trouvés et qui s'en souviennent comme d'un temps de prospérité nationale. Mais, deux fois déjà, la République

s'est tuée par ses désordres, et elle est en train de recommencer. La monarchie est le régime le plus naturel aux Français : ils le sentiraient tout de suite, si des événements d'une utile brusquerie les contraignaient à s'en rendre compte.

— « Mais il y a, contre votre solution, une montagne de préjugés ! Mais la monarchie, pour le peuple, c'est « le bon plaisir », et c'est le règne des prêtres et des nobles ! Mais le peuple tient au suffrage universel ! Mais « la démocratie coule à pleins bords », et il y a des courants qu'on ne remonte pas !... »

J'examinerai tout cela avec vous, mon cher ami. Mais je vous expliquerai d'abord quelle admirable sécurité je trouve dans mon nouvel état d'esprit, — et aussi que c'est une profonde douceur de se sentir en harmonie avec la plus grande et la plus ancienne France.

III

DE QUELQUES AVANTAGES DE L'ÉTAT D'ESPRIT ROYALISTE.

C'est d'abord une grande sécurité morale, le sentiment d'être dans la vérité, dans la vérité humaine, dans la vérité de toujours.

Car, — pour ne pas entrer aujourd'hui dans le détail, — voici d'abord un axiome simple et solide : « Le meilleur gouvernement, et le plus conforme à la nature des choses, est celui d'un chef héréditaire dont l'intérêt coïncide nécessairement avec l'intérêt national. » — Et si l'on objecte que l'hérédité peut élever au trône un homme de médiocre intelligence, voici la réponse : « La mieux douée des nations, pour avoir laissé descendre trop bas (par le système électif) son centre de gravité intellectuel et moral, vit ses destinées remises aux caprices d'une moyenne d'opinion *inférieure à la portée d'esprit du souverain le plus médiocre appelé au trône par les hasards de l'hérédité.* » (Renan.) — Et enfin il est trop facile de voir que toutes les

autres grandes nations d'Europe, quelles que puissent être leurs misères, se trouvent assurément mieux de la monarchie que la France de la République.

Quand on est pénétré de ces vérités élémentaires et de leurs conséquences, on est merveilleusement tranquille. Non que cela dispense d'agir et d'espérer ; au contraire : mais cela vous épargne les mouvements stériles et les petites espérances au jour le jour, qui ne sont que duperies. On ne rêve plus d'améliorer la République ; car on sait qu'elle ne peut être que ce qu'elle est. On connaît l'inutilité de « travailler aux élections ». On sait que la réforme de la loi électorale, fût-elle possible, ne changerait rien aux choses. On ne s'excite plus sur les « fissures » du Bloc ni sur les querelles apparentes qui peuvent survenir entre les gens du gouvernement. Comme on n'attend rien de bon du régime, on s'épargne les fausses joies et l'amertune des déceptions. On s'épargne aussi le ridicule de croire, de temps en temps, à des sauveurs issus de la démocratie ; car on n'ignore point que la fatalité du régime les réduira toujours, eussent-ils du mérite et de la bonne volonté, à n'être finalement que de pauvres hommes malfaisants malgré eux. Bref, on est affranchi des petites illusions un peu sottes ; mais on vit dans une grande et belle espérance qui remplit

tout le cœur et qui magnifie nos actions, même modestes.

Outre cette sérénité, le royalisme apporte avec soi une extrême douceur. Je me sens mieux d'accord, aujourd'hui, avec la France du passé et je goûte encore mieux les vestiges et les témoignages qu'il a laissés d'elle sur toute notre terre. Avez-vous remarqué? Dans les plus petites villes de France, s'il y a quelque belle chose, église, place, hôtel de ville, cloître, marché, statue, fontaine, curieuse ou élégante maison, immanquablement cela nous vient du temps de nos rois. (Et il est difficile de croire que la société à laquelle nous devons ces merveilles ait été si courte d'esprit, ou plus malheureuse que ne l'étaient dans le même temps les autres pays d'Europe.)

Eh bien! je ne dis pas que des républicains soient incapables de jouir de tous ces beaux ouvrages de notre passé royal ; mais je suis sûr que j'en jouis plus pleinement qu'eux, parce que j'aime le régime où l'on eut ce goût honnête, noble et souvent hardi ; parce que j'aime les institutions qui ont permis aux communes de construire ces admirables hôtels municipaux, et aux ordres religieux, aujourd'hui chassés et dépouillés, de bâtir ces églises et ces couvents ; parce qu'enfin j'aime les mœurs, — conditionnées par ces institutions, — des bourgeois qui ont vécu avec

prud'homie dans ces honorables et délicieuses maisons.

Au temps de mes erreurs, lorsque le tsar vint visiter Paris (j'écrivais alors dans un des grands journaux qui ignorent si obstinément l'article 445), je me suis réjoui que la République française, héritière d'un passé monarchique plus long et plus illustre que celui d'aucune des nations européennes, eût de plus vieux châteaux, de plus vieilles églises, de plus vieux meubles, de plus vieux parchemins que tous les rois et tous les empereurs du monde, et que, pour accueillir dignement un puissant souverain, elle n'eût qu'à faire saluer les trois siècles de la jeune Russie par neuf cents ans d'histoire de France.

N'aurais-je pas dû plutôt m'en attrister et m'en scandaliser ? Ce dont la République s'honorait aux yeux d'un monarque, c'était ce que la Révolution aurait voulu détruire et qu'elle a épargné malgré elle. Cette vieille France dont ils se faisaient gloire ce jour-là à cause de ses monuments et de son antiquité, nos démocrates la haïssent au fond de leur cœur. Et, en effet, qu'y a-t-il de commun entre cette République et Notre-Dame ? entre cette République et Versailles ? Mais quelle pitié et quelle douleur que cette rupture d'une grande nation avec le passé qui l'a faite ! Passe si elle en était plus heureuse ! Mais qui ne voit qu'elle en est toute désorientée,

abaissée et abêtie, et qu'elle en souffre sans se l'avouer, et qu'elle en meurt ? Quelle absurdité qu'un pays où l'on apprend aux petits enfants la haine et le mépris des aïeux ! Seule, la France en est là. Seule, elle a cette affreuse déchirure dans son histoire. Chez tous les autres peuples, le présent aime le passé : ce qui est une si grande force et un si grand plaisir. Seule, la France se renie et se hait elle-même, par je ne sais quel abominable sortilège.

Du moins, ce sortilège, je l'ai complètement rompu. J'avais encore, jadis, des préjugés de manuel scolaire, qui, sans me détourner tout à fait des ancêtres, diminuaient fâcheusement la somme des sentiments que je pouvais avoir en commun avec eux. Je les comprenais mal quand ils parlaient du roi. J'avais le chagrin un peu grotesque de signifier, à part moi, à Montaigne, à Corneille, à Racine, à Bossuet, que nous n'avions pas la même opinion politique ! Mais aujourd'hui, quand les aïeux me sont rendus présents par leurs monuments, leurs œuvres d'art, le tableau de leurs mœurs, et les plus grands d'entre eux par leurs livres, quelle joie de me dire que j'ai leurs sentiments en politique aussi, que je suis tout près d'eux, que je suis l'un d'eux, que je suis eux-mêmes, et que j'ai, pour mon compte, comblé le trou stupide et renoué la tradition !

Et je suis bien sûr, en pensant ainsi, de penser sans bassesse ni sottise. D'abord parce que nos aïeux étaient de fort bonnes têtes, qu'ils ont eu la plus fine et la plus profonde connaissance de la nature humaine, et que leurs artistes et leurs écrivains valaient assurément les nôtres. — Puis, aujourd'hui qu'on a le culte et même la superstition de la science, n'est-il pas agréable de songer que, tout justement, le royalisme est une opinion d'un caractère scientifique, s'il est vrai que la royauté est le gouvernement qui répond le mieux aux exigences de la réalité scientifiquement observée. — Ajoutez qu'on est certain de ne pas s'encanailler en épousant les idées politiques de Rivarol, de Bonald, de Maistre, de Balzac, de Comte, de Taine, de Renan, de Fustel. Nos maîtres et nos répondants sont les meilleurs cerveaux de la fin du dix-huitième siècle et de tout le dix-neuvième. Ces noms-là représentent incontestablement, je ne dis pas plus d'imagination ou de sensibilité, mais plus de raison, de pénétration, d'esprit critique et d'intelligence proprement dite que ceux des poètes ou des historiens romantiques. — Enfin, le royalisme est peut-être une élégance, s'il est le meilleur préservatif contre les visions confuses, les crédulités, les chimères, les « nuées ». La doctrine démocratique est sans beauté, parce qu'elle est sans clarté ni raison. Elle part du fond le plus trou-

ble de la sensibilité. Mais la doctrine royaliste implique le bon sens, l'observation, la connaissance des hommes et de l'histoire, et de belles émotions que l'on peut toujours justifier, et auxquelles la raison n'est jamais étrangère. Il me semble bien que c'est le système politique où il y a le moins de déclamation et de niaiserie.

Et enfin, si je ne craignais de retomber ici dans le dilettantisme, je dirais que c'est un plaisir d'orgueil assez vif que de faire partie de certaines minorités intellectuelles.

IV

DES CARACTÈRES DE LA ROYAUTÉ FRANÇAISE.

Il est clair qu'il ne faut pas les chercher dans *Marion Delorme* ou dans *Le Roi s'amuse.*

Quelqu'un me demandait l'autre jour si la royauté que nous voulons ramener sera la royauté « absolue ». Ce curieux semblait croire que la royauté française peut être « absolue ». Elle ne le sera pas, elle ne l'a jamais été.

Je ne vais pas, mon cher ami, faire d'érudition avec vous. Mais, qu'on ait lu l'histoire de France dans ces puérils manuels de jadis, qui donnaient les médaillons des rois depuis Mérovée, ou dans le vieux Mézeray, ou dans le suranné Anquetil, ou dans le catholique et pâle Gabourd, ou dans le digne et ennuyeux Martin, ou même dans les premiers volumes de Michelet (car Michelet ne délire qu'à partir de la Renaissance), l'idée qu'on se forme de la royauté française, et spécialement de la royauté capétienne, est, ce me semble, toujours à peu près la même.

D'abord, jamais le roi de France n'a été un « despote », un « autocrate ». Retz, dans ses *Mémoires*, définit l'autorité du roi « une autorité tempérée par des coutumes, reçues et comme mises en dépôt, au commencement, dans les mains des états généraux, et, depuis, dans celles des parlements ». Et il vante « ce sage milieu que nos pères avaient trouvé entre la licence des rois et le libertinage des peuples ». — Michelet écrit à propos de Charles V : « Le roi se reconnaît mieux en son Parlement qu'en lui-même. Il distingue en lui ce double caractère : il se sent roi et il se sent homme ; et le roi ordonne de désobéir à l'homme. » Et encore : « Charles V laisse à la France le type du roi moderne. »

Machiavel, qui connaissait bien les Français et leur gouvernement, qui était venu plusieurs fois chez nous, qui avait plusieurs fois traité avec Louis XII, et qui, voyant les choses du dehors, en jugeait peut-être mieux, Machiavel dit en parlant de la France : « Ce royaume, qui est, de notre connaissance, le plus tempéré par les lois. » (*Discours sur Tite-Live*, l. I, c. LI). Et ailleurs : « Le royaume de France est heureux et tranquille, parce que le roi est soumis à une infinité de lois qui font la sûreté du peuple. »

Enfin, il ne faudrait pas oublier que la dynastie capétienne est sortie d'une espèce d'élection. — Un chapitre de Michelet est intitulé : « La

famille populaire et nationale des Capets succède aux Carlovingiens. » Et voici une phrase propre à désarmer peut-être un cœur républicain et à lui faire absoudre la royauté : « C'était, dit Michelet, une opinion répandue parmi les gens de condition inférieure que la nouvelle famille régnante (celle des Capets) sortait de la classe plébéienne ; et cette opinion, qui se conserva plusieurs siècles, ne fut point nuisible à leur cause. » — Et Dante, dans la *Divine Comédie*, reproduit l'opinion populaire qui faisait descendre les Capets d'un boucher de Paris.

Cette royauté nationale revêt, surtout avec saint Louis, une beauté religieuse. La royauté, alors, paraît vraiment un sacerdoce. Le peuple s'aperçoit que Louis IX est même plus saint que le Pape. — Commines nous dit que le roi de France, avant de toucher les écrouelles, se confessait, afin d'être en état de grâce. — Pour le peuple le roi est saint, guérisseur, faiseur de miracles. — En somme, cette couleur religieuse prêtée à la royauté exprime son caractère essentiel de bienfaisance publique. Michelet appelle quelque part la royauté française « la providence du peuple ».

On sait que la sainteté de Louis IX fut sans emphase ni solennité. Il est accessible et familier ; il converse avec tout le monde (relisez le déli-

cieux Joinville). — Avec ses successeurs, qui ne sont pas des saints, la royauté continue de montrer — plus ou moins marqué selon l'âge ou le tempérament des divers princes — un caractère de paternité, de simplicité, de bonhomie. La plupart des rois ont été populaires, non seulement par leur œuvre, qui a été de contenir la noblesse tout en l'employant, d'encourager les communes, de former la bourgeoisie et d'élever le peuple, mais populaires aussi par leurs façons. Tous les rois de France ont eu leur chêne de Vincennes, chacun à sa manière. Tous ont aimé deviser avec les boutiquiers de Paris. Tous ont eu les plus cordiales relations avec les corps de métiers, les dames de la Halle, etc...

Christine de Pisan nous dit de Charles V : « A l'issue de sa chapelle, toutes manières de gens pouvaient lui bailler leurs requêtes... Après, entrait en été dans ses jardins, où marchands venaient apporter velours, draps d'or, etc... » — Des rois tels que Louis XI, Louis XII, Henri IV, nous apparaissent comme des hommes charmants et sans nulle morgue. Mais pensez-vous que Louis XIV lui-même fût toujours solennel ? Dans sa jeunesse, entre le jour des Rois et le mercredi des Cendres, il parcourait, avec de bons compagnons, les bals que des seigneurs ou des bourgeois donnaient dans Paris. Lui-même laissait sa porte ouverte les soirs où il

dansait son ballet. — La plus grande partie de la vie du roi de France se passe en public. Il est l'homme de tous ; il est plus simple, plus facile à aborder que l'espèce de roi fainéant, inutile et ridicule, dont nous gratifie notre fâcheuse constitution républicaine.

Et je n'ai pas à vous rappeler que les rois capétiens prenaient presque tous leurs ministres dans la bourgeoisie ; qu'ils ne furent jamais « cléricaux » ; que, toujours, amis de la religion, ils se sont fort bien défendus contre le Pape dans le domaine temporel. Joseph de Maistre fait remarquer très justement que, « alors même qu'un prêtre était premier ministre, on n'avait point en France un gouvernement de prêtres ». (*Considérations sur la France*, ch. VIII.) Et je ne vous rappellerai pas non plus que la royauté française fut artiste, amie des lettres; qu'elle eut un excellent goût ; ni une foule d'autres belles choses que vous savez aussi bien que moi.

Si la royauté revenait, ce ne serait pas pour la France quelque chose de nouveau, d'inconnu ni d'étrange, puisque ce serait le simple retour du régime qui a été, pendant quatorze siècles, son régime naturel. Je ne cherche pas aujourd'hui quelle constitution écrite la royauté donnerait à la France ; mais, à coup sûr, la royauté serait tempérée, paternelle dans son esprit, nationale, populaire, comme elle l'a toujours

été, — et simple de façons et d'appareil, comme elle le fut longtemps et comme elle l'était redevenue. Ni Louis XVIII ni Louis-Philippe n'eurent le moindre faste. Il est probable que le roi guérirait peu les écrouelles et rendrait rarement la justice sous un chêne ; mais il trouverait d'autres manières de suivre la tradition de ses aïeux et d'être, par exemple, avec une cordialité particulière, le roi du peuple et le roi des artisans. — Le comte de Chambord a dit aux Français ce mot admirable : « Ensemble, et quand vous voudrez, nous reprendrons le grand mouvement de 89 », que la Révolution a fait totalement dévier. Le roi d'aujourd'hui concevrait sa fonction et son utilité publique plus nettement peut-être que n'ont fait ses ancêtres, même les meilleurs. Ce que nous avons vu et souffert depuis l'exil de la royauté nous a mieux fait comprendre, à nous aussi, ce qu'elle était véritablement et quel service elle nous rendait.

Notez que, la personne même du roi fût-elle peu aimable, son rôle reste nécessairement bienfaisant, son intérêt personnel se confondant, on ne saurait trop le répéter, avec celui du pays. Le roi n'a pas à faire fortune ; il n'a pas à tromper et à mentir pour durer ; il n'a pas à entretenir et à acheter continuellement une majorité avilie ; il peut se dévouer à tous sans arrière-pensée ; je dirai même sans effort. « Tout

ce qui est national est royal. » Les libertés ne sauraient lui porter ombrage, et les longs desseins extérieurs lui sont permis ; car, lui mort, ils seront continués. Il assure au pays d'inestimables avantages par cela seul qu'il est le roi, et quand même il n'aurait qu'une intelligence ou une bonté médiocres.

Tout le monde le sait bien, même ceux qui ne veulent pas l'avouer encore. Depuis soixante ans, *quel qu'il eût été*, le roi aurait eu une politique extérieure suivie ; le roi eût gardé l'Alsace-Lorraine ; le roi n'aurait pas un million de fonctionnaires ; le roi aurait fait des lois ouvrières, ou bonnes, ou passables ; il aurait eu de bonnes finances, et nous, moins d'impôts ; il aurait maintenu l'armée et la flotte, utilisé toutes les forces et tous les talents, etc... Tout cela, nécessairement, parce que c'eût été son intérêt et sa fonction.

Mais il n'est pas défendu d'espérer qu'à ce mérite d'être pour le pays « l'utilité fondamentale », le roi, pour se mieux conformer à la tradition de sa race, ajouterait la bonne grâce, la clarté et la vivacité d'esprit, un peu d'ironie pour se défendre, la bonhomie, et le sourire.

V

LE ROI ET LE CLERGÉ.

Mon cher ami, je vous ai parlé, dans une de mes premières lettres, de la « montagne de préjugés » qui s'oppose au rétablissement de la monarchie.

Mais n'ai-je pas exagéré l'obstacle ? Lorsque le roi sera revenu, ces préjugés tomberont d'eux-mêmes. Car le peuple, dans son ensemble, est docile. Il le sera sous le Roi comme il l'est sous la République. Le peuple acceptera très simplement le fait accompli.

J'entends votre objection : « Le retour du Roi dissiperait ces préjugés ; soit. Mais, tout justement, ce sont ces préjugés qui empêcheront le retour du Roi. Vous faites donc un cercle vicieux. »

Votre objection serait très forte, mon cher ami, si le retour du Roi devait être procuré par ceux qui sont possédés aujourd'hui de ces préjugés. Mais il sera procuré par d'autres : par une

minorité intelligente, opiniâtre, hardie et même violente. Après quoi, le « fait accompli » agira tout seul, soyez tranquille.

Néanmoins, il n'est peut-être pas tout à fait inutile de montrer l'inanité de certaines préventions antiroyalistes répandues dans la foule. Une de ces sottises, c'est que la royauté serait le « gouvernement des curés », dont la France ne veut point. Car la France est anticléricale.

On le dit. Dans quelle mesure est-ce vrai ? Il est très difficile de le savoir. Les statistiques sont presque impossibles à établir. Cela, d'ailleurs, varie avec les provinces, et dans chaque province même... Ce qui embrouille encore l'affaire, c'est qu'on peut être anticlérical sans être précisément incroyant : vieille nuance bien connue. (Et on peut aussi être incroyant sans être anticlérical : nuance plus fine et plus rare.)

Ce que je sais, c'est que les paysans de ma province ont, en général, la défiance du curé et l'attachement aux rites de la religion des ancêtres, et sont anticléricaux sans être impies. Et ce que je crois, c'est que, après trente ans de République, et d'éducation et de presse républicaines, il y a de vastes régions en France, où un grand nombre de paysans et aussi de bourgeois petits ou gros, — le plus grand nombre ? je ne sais, — sont à la fois anticléricaux et impies et ne sont même anticléricaux que parce qu'ils

ont perdu toute foi religieuse. Et cela peut paraître admirable aux fondateurs du régime et à nos gouvernants ; mais, en réalité, cela est déplaisant, et triste, et inquiétant; car les raisons de cette impiété rustique sont le plus souvent étrangement basses ; et ce que le paysan hait surtout dans le prêtre, c'est le représentant d'une règle morale ; et il se pourrait enfin que Renan ait eu raison d'écrire : « Un paysan sans religion est la plus laide des brutes », propos que Voltaire eût certainement contre-signé.

Ce villageois perverti, et à qui l'on a enseigné l'histoire d'une certaine façon, est évidemment antiroyaliste dans la mesure même où il est impie. Il n'y a rien à lui dire. Il changera, je le répète, quand ses maîtres seront changés.

Peut-être, cependant, la loi sur les associations et la loi de séparation ont-elles ôté un peu d'aliment à l'impiété du peuple de France ? Il est un peu moins facile de lui raconter que les moines et les religieuses vivent dans les délices, que l'Église regorge de richesses, et que c'est elle qui persécute la République. On ne peut plus guère reprocher aux prêtres ni leur avidité ni leur tyrannie. L'Église a abandonné deux cents millions pour rester fidèle à son chef ; les prêtres vivent comme ils peuvent, très mal pour la plupart ; j'ai vu de mes yeux les pleurs, la détresse, les souffrances matérielles de vieilles

religieuses expulsées. Le gouvernement et le parlement ont fait des lois non seulement injustes, mais lâches et cruelles. Non seulement ils ont volé, mais ils ont fait horriblement souffrir des innocents. Ceux qui ont fait ces choses peuvent — quelques-uns du moins — être inoffensifs dans leur privé : publiquement, ils vivent « en état de crime ».

Mais enfin voilà qui est réglé. L'Église catholique est à peu près aussi maltraitée et spoliée qu'elle peut l'être ; et chaque jour la spoliation se complète. C'est le chef-d'œuvre de la République. La République n'a fait que ça pour le peuple, mais il faut avouer qu'elle l'a bien fait. Seulement, le « spectre clérical » va bien lui manquer, quand il faudra duper encore et faire patienter les foules...

Hélas ! mon ami, qu'est-ce que je dis là ? La République continuera tout de même de l'invoquer, ce spectre, et le peuple continuera d'y croire. Et il ne remarquera pas que, à la place du clergé catholique, un autre clergé pèse sur lui, et plus lourdement ; que les prêtres des Loges sont de plus durs tyrans que nos paisibles curés de campagne, et que la maçonnerie et les trois autres états confédérés surveillent, dénoncent, tourmentent et dépouillent infiniment plus de gens que n'a jamais pu le faire, même sous Charles X, la légendaire « Congrégation ». Et,

quand le peuple saurait tout cela, il pardonnerait tout à ceux qui flattent ses appétits et qui lui disent certaines paroles que son imbécillité a absolument besoin d'entendre.

Alors ? Rien. Dire la vérité ; dire des choses raisonnables, et attendre, en la préparant de notre mieux, une heureuse intervention de la force.

La République, gouvernement d'un parti, et tôt ou tard, fatalement, gouvernement des pires, ne peut se maintenir qu'en continuant les pratiques par lesquelles elle s'est établie. Elle est comme obligée d'être intolérante et persécutrice. Elle ne peut vivre sans tromper, corrompre et opprimer. Le fanatisme anticatholique, la démoralisation du peuple par l'impiété de l'enseignement primaire, la division, plus religieuse encore que politique, des villages, des villes, et de toute la France, en deux camps, tous ces maux, sous la République, ne peuvent qu'aller s'aggravant, puisqu'ils sont pour elle les conditions mêmes de sa précaire et scélérate existence.

Seul, le Roi est capable de faire la paix religieuse, qui serait un si grand bien.

Il réparerait les injustices ; il ferait, je ne sais sous quelle forme, les indispensables restitutions. Il réglerait sans doute, par un nouveau Concordat, les rapports de l'État et de l'Église. Et

il honorerait la religion catholique. Et tous les braves gens l'en approuveraient, parce qu'elle a contribué à faire la France ; parce qu'elle est antique et bienfaisante ; et parce qu'il ne paraît point que les manuels civiques l'aient avantageusement remplacée, comme fondement et soutien de la moralité.

Et ce ne serait point là le « gouvernement des curés », et tout le monde le sait bien. Un roi de France est forcément pénétré de la distinction du spirituel et du temporel (chère à Auguste Comte) et de la nécessité de les tenir séparés. Charles X lui-même a rendu deux ordonnances « pour garantir, dit la *Grande Encyclopédie*, l'enseignement public contre les empiétements de la Congrégation ». Le Roi ne ferait que se conformer à l'esprit des Capétiens en maintenant les clergés à leur place.

Mais j'ai peur, en écrivant ceci, d'inquiéter encore le rédacteur du *Peuple Français*. Je comprends peu ses susceptibilités, car enfin je me contente de rappeler des faits, et très connus ; et ce n'est pas de « foi » qu'il s'agit ici. Mais quand même ? Le rédacteur du *Peuple Français* sait fort bien que, sous le Roi, les catholiques ne seraient point maltraités. Alors, que lui importe mon degré de foi ? J'imagine que, pour être bon royaliste, il n'est pas nécessaire d'être plus catholique que le Roi Très Chrétien.

VI

LE ROI ET LA NOBLESSE.

Mon cher ami, dans ce journal ardent, violent contre le désordre et révolutionnaire par amour de l'ordre, je sens bien que notre sage correspondance risque de paraître un peu molle et un peu terne d'accent. Mais je ne veux qu'une chose : préparer, par des réflexions plus raisonnables que brillantes, les bons Français qui ne sont pas encore tout à fait avec nous, à accepter, et non pas seulement à subir, la révolution royaliste, — quand mes héroïques compagnons l'auront faite.

Je vous disais dans nos entretiens d'il y a cinq ans : « Le peuble croit dur comme fer que le gouvernement du Roi serait le gouvernement des prêtres (j'ai répondu sur ce point) — et le gouvernement des nobles. Le peuple en est resté, là-dessus, aux chansons de Béranger. » Et j'ajoutais : « Le Roi ne pourrait se dépêtrer de ses nobles... On peut donc craindre que la royauté ne fût leur butin, comme la République est celui des Jacobins ».

Cet argument, qui me semblait alors assez sérieux, me paraît avoir perdu beaucoup de sa force. Les préjugés contre le Roi ont dû diminuer dans la mesure où diminuait la ferveur pour la République. Et puis, si le peuple continue, en général, à aimer peu les nobles, il n'a pas été sans s'apercevoir que ce ne sont pas eux, parmi les riches, qui lui sont le plus durs.

D'ailleurs, qu'est-ce que la noblesse aujourd'hui, j'entends l'ancienne aristocratie de la naissance ? Les trois quarts au moins des noms à « particules » (qui ne signifient rien) ou même des titres nobiliaires sont aujourd'hui usurpés. Nous avons tous connu des niais qui, bourgeois la veille, se réveillaient comtes un beau matin. Au surplus, même parmi les vieux noms authentiques, il y en a beaucoup qui ne nous disent plus grand'chose, et que nous sommes incapables de discerner dans la masse énorme des noms ou des titres récemment acquis ou inventés. En réalité, des vieux noms assez notoires et assez liés à l'histoire de France pour qu'il soit agréable de les porter, il n'y en a guère que deux ou trois douzaines.

L'immense majorité des villages de France n'ont pour « châtelains » que des bourgeois. Ce qui reste de l'ancienne noblesse, quels que soient d'ailleurs ses vices ou ses vertus, ne forme vraiment pas un groupe assez nombreux ni assez

connu pour inspirer au peuple tant de terreur ou tant de défiance.

Je vous dis là une impression. Il n'y a que les économistes qui soient assez intrépides pour prétendre savoir comment les choses se passent dans tout le pays, ou pour définir les caractères propres à telle ou telle catégorie d'individus répandus sur tout le territoire. Notre expérience personnelle est tellement limitée ! On peut cependant, si je ne me trompe, distinguer la noblesse du « tout Paris » et la noblesse provinciale.

A part d'admirables exceptions (dont vous connaissez quelques-unes), la noblesse du tout Paris, c'est la noblesse qui s'amuse. Elle se confond, à peu près, par ses mœurs, ses plaisirs, son genre de vie, avec les autres riches oisifs de la bourgeoisie, grande industrie ou banque. Ces « nobles »-là, ou les moins sots d'entre eux, ont tout au plus le mérite — quelques-uns — de maintenir un peu de goût et d'élégance dans la vie dite mondaine. Ils ne sont du reste conservateurs que par pur égoïsme : encore se disent-ils facilement socialistes ou anarchistes. Ils fréquentent les gens qu'ils devraient le plus éviter. Ils sont trop enclins à épouser de l'argent, et n'importe quel argent. Ils affectent, en art et en littérature, les préférences les plus saugrenues et les plus contraires à la tradition et au génie français. Ils ont tout laissé faire, tout subi ou

même accepté. Ils ont des égards pour les ministres de la troisième République. Même, la plupart ne sont pas royalistes, ou ne le sont que timidement et sans trop savoir pourquoi.

La « noblesse » rurale vaut mieux, je crois. Elle a le plus souvent des vertus familiales, le sentiment de l'honneur, le goût de la vie militaire. Et je ne pense pas que le hobereau trousse plus de jupes que l'entrepreneur enrichi ou le banquier juif devenu châtelain. Ce qu'on peut reprocher quelquefois au petit gentilhomme terrien, c'est (comme déjà sous l'ancien régime ; voyez Molière, Dancourt, etc.) de la parcimonie et une certaine morgue. Il persiste volontiers dans cette illusion offensante, de se croire d'une autre pâte que le commun des hommes. Le paysan ne l'aime pas beaucoup : mais le paysan n'aime pas davantage le grand industriel ou le financier, qui d'ailleurs a souvent de plus beaux châteaux, de plus grandes chasses, et plus strictement gardées, et plus sillonnées de fils de fer à pointes.

Il y a aussi, je crois, une « noblesse » juive, et qui est surtout une aristocratie d'argent et une aristocratie cosmopolite. Celle-là est assurément plus à redouter que ce qui reste du « Faubourg Saint-Germain » ou que les derniers gentilshommes campagnards. — Et, en outre, à un moment, il y a peut-être quinze ou vingt ans,

on a pu voir l'épanouissement d'une « noblesse » républicaine, d'une aristocratie jacobine et régicide. On remontait à la Convention, comme d'autres aux Croisades. D'avoir un aïeul qui vota la mort de Louis XVI, c'était comme d'avoir un ancêtre qui se distingua à Marignan. Les familles de l'aristocratie républicaine avaient leur clientèle, à laquelle elles distribuaient les places. Elles mariaient entre elles leurs enfants ; elles commençaient à se garder des mésalliances. On voyait des petits-fils portés aux plus grandes charges par leur nom seul, comme sous les tyrans. Mais je crois que le prestige de cette noblesse-là est déjà un peu passé : tant les événements vont vite, et tant la démocratie semble se hâter vers ses extrêmes accomplissements.

En somme, la noblesse, aujourd'hui, c'est simplement une fraction de la classe riche, et qui ne se distingue des autres fractions que par des manières plus fines, — et encore pas toujours.

La noblesse d'autrefois était essentiellement militaire ; elle payait réellement ses privilèges par des services d'exception. Tout gentilhomme « servait ». En 1706, Fénelon écrit à sa belle-sœur, qui voulait garder son grand garçon auprès d'elle : « Votre fils est déjà dans sa vingtième année ; les autres gens de condition se gardent bien d'attendre un âge si avancé pour

servir ; ils servent dès l'âge de 14 ou 15 ans. On ne trouvera, en France, aucun exemple d'un homme d'un nom connu, qui n'ait pas déjà fait quelques campagnes dans sa vingtième année. Le public ne comprendra jamais les raisons d'une telle singularité, qui est contraire aux préjugés de toute la nation. »

La noblesse existe encore un peu comme catégorie mondaine, mais non plus comme classe politique. L'obligation du service militaire étendue à tous l'a tuée. Elle n'a plus de raison d'être, depuis qu'elle ne rend plus de service spécial. Le Roi sait tout cela.

La noblesse n'est point partie intégrante de l'institution monarchique. La royauté demeure nécessaire : la noblesse, conçue comme sous l'ancien régime, n'est plus nécessaire ni même utile. La royauté, qui s'adapte aisément à toutes les nouvelles conditions de vie, se garderait de vouloir ressusciter cette chose morte.

Jadis, la noblesse de Cour, surtout, fut corrompue et funeste. C'est contre elle que Rivarol et Maistre se montrent si sévères. Nous reverrons, je l'espère, des ministres bourgeois choisis par le Roi, selon la tradition capétienne : nous ne reverrons pas les nobles de Cour. La Cour, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, était déjà fort réduite : je pense qu'elle le serait encore davantage. (Cette simplicité habituelle

n'empêcherait point, dans les grandes occasions, les beaux cortèges, les cérémonies pompeuses qu'aime la foule, et qui ont leur utilité.)

Le Roi referait une aristocratie, — car il en faut une, — car cela est dans la nature. Quelle aristocratie ? Non plus une noblesse d'épée ou de robe, mais une aristocratie de valeurs, de puissances sociales bienfaisantes. Cela comprendrait, j'imagine, les anciennes familles où se transmettent encore, et par le sang et par l'éducation, les aptitudes à certains emplois, particulièrement aux emplois diplomatiques et militaires ; mais aussi, partout où ils se signaleraient, des chefs d'industrie, des soldats, de grands coureurs d'aventures, des savants, des inventeurs, des artistes, des écrivains. Car tels sont les nobles d'à présent. Et nous n'assisterions plus à cette lamentable inutilisation des énergies et des mérites, qui est une conséquence de l'envie, de la timidité, de l'insécurité démocratiques et de la tyrannie d'un parti. Et tu n'aurais pas à craindre, ô peuple, d'être opprimé par le marquis de Carabas, ni à redouter que « la Cour » ne dévore ta substance.

VII

LE ROI ET LE PEUPLE.

Il n'est vraiment pas commode, mon cher ami, de savoir avec exactitude ce que le peuple pense actuellement de la royauté. Je crois que le peuple, en grande partie, ne pense rien du tout. Mais, au surplus, si l'on voulait tenter cette difficile étude, il faudrait distinguer d'abord entre les paysans et les ouvriers, et distinguer aussi entre les régions.

Il y a dans le Midi provençal de larges îlots royalistes ; d'autres parties, où le royalisme héréditaire est sous-jacent et ne demande qu'à émerger. On pressent bien que ni la Bretagne et l'Anjou catholiques, ni la Normandie conservatrice ne seraient profondément réfractaires à l'établissement royal. Mais ailleurs ? ...

Les paysans ne sont venus que lentement à la République. Mais ils en ont maintenant l'habitude. Beaucoup — ceux qui croient qu'ils y gagneraient — voient dans la République des possibilités de vague socialisme agricole. Mais

surtout les paysans sont gouvernementaux, quel que soit le gouvernement. Ils nomment des députés radicaux-socialistes, à la fois par docilité, crédulité et intérêt.

Un arrondissement rural que je connais était représenté par un excellent homme, cultivateur lui-même et qui « faisait valoir » ses terres. Un avocat arrive de Paris et dit aux électeurs : « D'abord, je ne m'adresse pas aux riches, je ne veux que le vote des pauvres, tant je les aime. Votre ancien député ramènerait le règne des curés. La séparation de l'Église et de l'État vous vaudra une forte réduction de vos impôts. Si vous me nommez, vous ne ferez bientôt plus qu'une année de service militaire. Vous aurez tous des pensions à cinquante-cinq ou soixante ans. Et, enfin, comme je suis bien avec le gouvernement, vous obtiendrez par moi tout ce que vous voudrez, faveurs, places, exemptions, etc... » Ils ont nommé l'avocat. Ils attendent encore les pensions et la diminution des impôts ; mais ils ne désespèrent point. Et voilà pourquoi presque tous les paysans sont aujourd'hui républicains, — surtout les jeunes générations, celles qui ont reçu l'enseignement de l'école primaire républicaine.

Mais je suis bien sûr qu'ils continueront d'être gouvernementaux et seront, par conséquent, royalistes sous le Roi.

En attendant, ils sont plutôt, à ce qu'il me semble, déshabitués de la Monarchie qu'ils ne lui sont hostiles avec réflexion. Un fond traditionnel persiste chez un grand nombre. Ceux même qui votent pour l'avocat radical-socialiste ont des femmes et des filles qu'ils laissent aller à l'église. Ils sont propriétaires avec délices et jalousie. Pères de famille, petits chefs eux-mêmes, leur bon sens et leur expérience conviendraient aisément que, en politique comme dans le reste, il faut un chef, et un seul. Il y en a qui sont monarchistes d'instinct et sans le savoir. Les vieillards se souviennent sans horreur de l'ordre monarchique sous l'Empire encore, et, auparavant, sous Louis-Philippe. Et, quant aux jeunes, comme ils n'ont jamais vécu que sous la République, la royauté leur est une chose inconnue et nouvelle plutôt qu'une chose odieuse. Telle est, du moins, mon impression.

Et les ouvriers ? Il est trop clair que la plupart sont encore républicains et fort éloignés de répudier l'erreur de 89. Je parle de la foule ouvrière. Mais l'élite, ceux qui sont capables d'observer et de penser, commencent à dire hautement que la forme républicaine leur est indifférente. Ils se défient et se moquent de la franc-maçonnerie, qui est la république « couverte ». Ils ont décidément rompu avec le parlementarisme, dont ils n'attendent plus rien, et

pour qui ils professent le plus violent mépris. Ils ont quelques sentiments justes. Leur idéal, c'est l'ancienne corporation revisée et perfectionnée. Le syndicat est, dans son essence, chose d'ancien régime. Ils sont ou se croient antimilitaristes, mais ils obéissent, et avec passion, à une discipline toute militaire. Chacun d'eux se subordonne au groupe, parce que, seule, la puissance du groupe saura protéger chacun d'eux. Ils s'éloignent de la conception d'un État où l'émiettement des individus supposés égaux permet et entretient la tyrannie d'un parti de profiteurs. Ils le concevraient plus volontiers comme un système de groupes, professionnels ou régionaux, entre lesquels le pouvoir central, réduit à ses fonctions essentielles (défense extérieure et maintien de l'ordre au dedans) jouerait le rôle d'arbitre. Ou, s'ils n'en sont pas encore là, ils y tendent visiblement.

Et c'est pour cela que l'Action française, tout en réprouvant certaines chimères des syndicats en gésine, ne les a pas traités en ennemis : car elle reconnaissait en eux une « âme » de vérité et de justice et certaines conformités avec l'ordre ancien.

Si toutefois, je ne sais pas au juste (et j'en conviens sans peine) quels sont les sentiments du peuple touchant la royauté, je sais mieux quels seraient les sentiments du Roi pour le peuple.

Je crois que, par un très grand malheur, la seconde moitié du règne de Louis XIV et presque tout le règne de Louis XV, Roi trop caché, ont obscurci dans l'esprit des Français la notion même de la fonction royale. Mais avant eux, toujours, et notamment avec les saint Louis, les Philippe le Bel, les Charles V, les Louis XI, les Louis XII, les Henri IV, la Royauté française fut, essentiellement, une royauté « populaire ». M. Paul Viollet définit ainsi le caractère de notre ancienne Monarchie : « L'autorité du Roi était à peu près celle du père de famille ; aussi le pouvoir patriarcal et le pouvoir royal sont-ils, à l'origine, apparentés de très près. » Et M. Flach : « Le principe du pouvoir royal est donc familial. Le Roi est chef de famille. » Le vieux Bodin (xvi[e] siècle) écrit dans ses *Livres de la République* : « Le Roi traite ses sujets et leur distribue la justice comme le père à ses enfants. » Et encore : « Le Roi doit accorder ses sujets les uns aux autres, et tous ensemble avec soi. » Et M. Luchaire : « Le Roi est le souverain juge de paix. » Saint Louis disait que le Roi est « l'apaiseur ».

Louis XIV lui-même écrit : « S'il est un caractère singulier de cette Monarchie, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince. » Et, durant la première partie de son règne, « il recevait chaque semaine tous ceux qui se présentaient,

et les plus pauvres, les plus mal vêtus ». Des estampes du temps en témoignent. « On entrait dans le palais du Roi comme dans un moulin. » (Voir Funck-Brentano : *Le Roi* dans la *Réforme sociale*, 1er novembre 1904.)

Je ne sais pas si le Roi de France pourrait, dans une capitale de trois millions d'habitants, renouveler ces traditions. Mais, assurément, il en conserverait l'esprit. Et il le ferait sans effort, par la vertu de sa place et de sa fonction. L'état d'âme d'un Roi, fût-il un homme ordinaire, est forcément généreux, — surtout quand le Roi succède, même après une interruption, à des Rois dont la destinée s'est confondue pendant dix siècles avec celle du pays, — et surtout quand ce Roi a pu être averti par tant d'événements et touché à la fois de cet esprit critique et de cet esprit d'humanité qui, malgré tout, sont allés se développant dans les meilleures têtes. Il sait que l'intérêt de son peuple est la raison d'être du Roi. Et son peuple, ce sont bien les aristocrates et les bourgeois, mais c'est, bien davantage, la classe des plus nombreux, de ceux qui ont le plus besoin d'être défendus. Le Roi est peut-être le seul qui, par situation, puisse éprouver une amitié réelle pour trente millions d'hommes. Un politicien ne peut « aimer le peuple », justement parce que sa première nécessité et son premier souci, c'est de vivre aux dépens du peuple.

Le Roi seul est comme obligé de procurer, autant qu'il est en lui, le plus grand bien de tous. Le Roi seul est capable d'encourager et de supporter les libertés communales, provinciales, corporatives, et de substituer partout, à l'aveugle et vain suffrage universel, le suffrage professionnel et compétent. Et sans doute, rien de terrestre n'est parfait, et jamais un Etat politique ne sera délicieux ; mais il peut être raisonnable et paisible. Au lieu des mauvais bergers qui l'exploitent, et dont les appétits s'accordent mal avec son bien, le peuple ne peut que gagner à posséder un chef dont l'intérêt propre se confond naturellement avec l'intérêt général. Et c'est ce que le peuple comprendra, — après.

VIII

LE ROI ET L'ARMÉE.

Je suppose la révolution royaliste accomplie (comment? je n'en sais rien, et si je le savais, je ne le dirais pas) : il est clair que l'armée accepterait facilement un régime qui lui rendrait son antique prestige, et qui marquerait d'ailleurs, par le maintien du drapeau tricolore, le dessein d'honorer, dans son patriotisme et dans ses vertus militaires, *toute* la France du passé, y compris celle de la Révolution et de l'Empire.

Mais, en attendant, quelles sont les dispositions de l'armée.

On la dit fort endommagée par la délation, par l'humanitarisme républicain, par la diminution de l'esprit guerrier. Toutefois, cet esprit persiste encore. Il y a, dans l'antimilitarisme, une fadeur, peut-être une secrète lâcheté, qui répugnent à la plupart des soldats, même des soldats par force. Puis, l'absurdité de la doctrine est trop visible. La patrie est un groupe naturel et nécessaire. On peut dire que le progrès humain,

quels qu'en aient été les indécisions et les retours, n'a pu se faire que par la concurrence des patries. On ne conçoit ni comme réalisable, — ni comme charmant s'il se réalisait, — cet étrange idéal : une Europe amorphe, sans frontières intérieures, qui serait tout entière organisée par corps de métiers. Inévitablement les guerres y renaîtraient, plus confuses et plus atroces.

Au reste, l'instinct de notre peuple est plus fort que tout. Aux grandes manœuvres, m'a-t-on raconté, des jeunes gens qui se croient antimilitaristes, — quelquefois de véritables apaches, — font d'abord les mauvaises têtes, débitent mille sottises, se disent prêts à tirer sur les galonnés. Puis, les manœuvres commencées, ils y prennent goût, ils y mettent leur amour-propre et leur point d'honneur. A la fin, ce sont les soldats les plus enragés.

Les sentiments politiques des simples soldats sont, d'ailleurs, ceux de la nation : passivité à l'égard du régime existant ; désir d'en tirer personnellement profit, s'il se peut ; un reste d'illusion républicaine, mais assez entamée et, en tout cas, peu fervente ; des préjugés démocratiques, oui : mais non pas un fond d'irréductible résistance quand même à une restauration monarchique, — surtout quand elle serait accomplie (j'en reviens toujours là).

Quant aux officiers... Il y a les grands chefs,

il y a les généraux : vieux, amis de leurs repos, soucieux de ne pas se compromettre, peu enclins aux aventures. Au-dessous d'eux, une masse d'officiers intelligents, travailleurs, ambitieux. Plusieurs ont joué, ces dernières années, un fort triste rôle, soit « pour l'avancement », soit parce qu'ils étaient empoisonnés d'idées jacobines et maçonniques. Mais enfin un officier, même dévoyé, est un homme qui a choisi un métier noble et dangereux ; qui a, professionnellement, le mépris de la mort ; qui garde, malgré tout, un certain goût de l'ordre et de l'autorité ; qui reste un aristocrate, et avec qui, presque toujours, « il y a de la ressource ».

Et je ne parle pas de ceux qui sentent et pensent comme nous, et qui se taisent. Ceux-là doivent être nombreux. Ils sont notre espoir. Peut-être, à l'heure qu'il est, dans leurs chambres modestes, méditent et travaillent des officiers, patients, mais non résignés, et qui, telles circonstances données, feront le geste courageux et décisif qui entraînera tout.

Et qu'ils ont raison de souhaiter le roi ! — J'ignore si le roi jugerait bon de constituer une forte armée de métier, appuyée de sérieuses milices. Mais ce qui est sûr, c'est que le roi honorerait l'armée, et parce qu'il est le roi, et parce que presque tous ses ancêtres ont été de grands soldats. Il est sûr aussi qu'il y ramènerait l'or-

dre, la discipline, l'honneur, la foi militaire, — par cela seul qu'il serait là.

Les trois grandes fonctions royales, c'est la défense extérieure, le développement de la force française par la diplomatie et le maintien de l'ordre à l'intérieur. Ces trois points assurés, la France renaîtrait. La puissance militaire est la première condition de la puissance industrielle et commerciale, et même de la puissance intellectuelle, et aussi d'une certaine joie et fierté de vivre qui est le meilleur ferment d'action, et enfin de cette unanimité sentimentale qui fait les grands peuples. La guerre en soi est cruelle, oui : mais, si l'on considère de larges périodes, elle fait moins de victimes et cause moins de souffrances que la guerre d'intérêts privés, la guerre économique, éparse et quotidienne, qui ravage, sous une paix apparente, un peuple sans tête, un peuple affaibli et divisé. Le roi sait tout cela. Le Roi ne laisserait pas se gaspiller des énergies admirables. Le roi eût employé un colonel Marchand et un commandant Hourst, selon leur génie propre. Il saurait exercer, en les ordonnant, toutes les forces de ce pays si fertile autrefois en hommes d'entreprise.

Et la marine aussi a besoin du Roi. Il apparaît de plus en plus, aux hommes compétents et qui savent embrasser de vastes ensembles de faits, que celui-là sera maître de la terre, qui

sera maître de la mer. Or, on sait où notre marine est tombée, et par quelle série de crimes. D'autre part, plus encore que le maintien de l'armée de terre, l'organisation et le développement de la marine exigent l'unité de direction, la suite dans les desseins, la responsabilité réelle, bref la présence du chef. Oui, là encore le roi est nécessaire. Au surplus, le roi se souviendrait que depuis Louis XIII, surtout depuis le ministère de Colbert, les rois de France se sont occupés de leur marine avec une prédilection singulièrement clairvoyante.

Donc, si j'étais marin ou soldat, j'appellerais le roi de toutes mes forces. Aujourd'hui, il ne doit pas être délicieux d'être officier. On est pauvre (et cela ne serait rien) : mais surtout on est suspect, on se sent espionné ; on n'a pas toujours le droit d'aller à la messe ; on n'a pas le droit de faire élever ses enfants comme on veut. On est exposé à de pénibles conflits de devoirs ; on peut en être réduit à exécuter, par obéissance professionnelle, — ou parce qu'il faut vivre, — d'odieuses et répugnantes besognes. On se sent haï par le régime que l'on sert. On ne sait plus si, décidément, on est un officier ou bien un policier et un professeur de morale républicaine. Et l'on perçoit douloureusement l'impossibilité d'un accord sincère entre l'armée et la démocratie.

Ceux même qui sont démocrates et amis du régime ne sont pas très fiers, je le présume, de certaines choses qu'on leur fait faire. Ils ne sauraient non plus se réjouir, au fond, d'une loi militaire qui affaiblit le grand corps auquel ils appartiennent. Ils sentent leur caractère diminué, leur profession moins intéressante. Surveillés par un gouvernement auprès de qui la patrie est peu en honneur, c'est sans aucun plaisir, je suppose, qu'ils se voient tourner en simples fonctionnaires galonnés, tout entiers dépendants du parti au pouvoir.

Ah ! quel sentiment d'aise dilaterait l'âme de l'armée, si le Roi était là ! Les officiers, réchauffés par l'amitié du chef héréditaire et par la sympathie publique, reprendraient confiance, se sentiraient « bons à quelque chose », auraient conscience d'être les serviteurs de longs et fermes desseins et d'une œuvre vraiment nationale.

Toute la France gagnerait à la restauration, mais particulièrement l'armée. Je voudrais que beaucoup d'officiers, même francs-maçons, en fussent persuadés.

IX

LE ROI ET LES JUIFS.

Mon cher ami, je vais toucher aujourd'hui une matière délicate. Mais je parlerai, je l'espère, sans faveur ni haine, *absque favore et invidia.*

Voici l'histoire de mes sentiments à l'égard des juifs. Dans mon enfance et un peu plus tard, je les ignorais. Je n'en avais jamais vu ; il n'y en avait pas dans ma province. Je ne les connaissais que par la littérature, et j'étais plutôt tenté de leur attribuer quelque poésie. Je les jugeais pittoresques ; j'avais pour eux la même espèce de sympathie que pour les pifferari ou les bohémiens. Je ne pouvais haïr la Jessica de Shakespeare, peu sage, mais spontanée, ni la charmante Rébecca de Walter Scott. Je savais qu'ils avaient été fort persécutés autrefois, et cela m'attendrissait. J'étais persuadé que ce passé malheureux expliquait et excusait leurs défauts les plus voyants. Et puis, après tout, leurs légendes sont belles ; mon enfance en avait été

nourrie ; et le livre sacré des juifs est aussi un des deux livres sacrés des chrétiens.

L'admirable *France Juive* de Drumont ne me convainquit pas entièrement. J'y voyais de belles lueurs, une magnifique divination d'historien ; mais j'y croyais sentir de l'hyperbole. A ce moment-là, d'ailleurs, j'avais quelques relations juives. Et, quand j'avais à parler d'Israël dans mes feuilletons, à propos d'une pièce de théâtre ou d'un roman, je le faisais avec une extrême modération et une affectation d'impartialité.

Affectation ? non pas ; j'étais sincère. J'avais peur d'être injuste. Le fanatisme des autres m'inspire une telle horreur, que j'aurais été fort humilié qu'on pût me prendre pour un fanatique. Je me disais : — Oui, quelques-uns ont un caractère qui me répugne, un fonds d'idées qu'ils tiennent de leur race et que je sens hostile à presque tout ce que j'aime. Mais il y en a de fort intelligents, et d'un commerce agréable. Puis, je ne les connais pas tous. Je ne connais pas les juifs pauvres ; il doit s'en rencontrer, après tout, et peut-être aussi des juifs vertueux, ou tout au moins des juifs inoffensifs. Et un scrupule insurmontable m'empêchait de généraliser mes antipathies.

Aujourd'hui encore, j'accorde aux juifs à peu près tout ce qu'ils veulent. C'est un peuple original, et dont l'histoire est curieuse, et parfois

noble et belle. Je ne m'associe pas aux atroces injures qu'a si abondamment déversées sur eux ce Voltaire, auquel ils ont pardonné parce qu'il haïssait aussi le catholicisme. On dit que, dans les arts, ils ont plus de souplesse imitatrice que d'invention : mais la moyenne intellectuelle est, chez eux, du moins chez les juifs de France, — fort élevée ; et dans les fonctions publiques, les grandes écoles, les professions libérales, ils occupent, proportionnellement à leur nombre, beaucoup plus de places que les autochtones. Ils excellent dans le commerce et dans la spéculation sur l'argent, et aussi dans toutes les entreprises parasitaires, singulièrement dans les industries qui exploitent les vices des hommes. S'ils ont plus que leur part de maladies nerveuses, ce n'est peut-être pas leur faute. Mais ils ont, dit-on, de grandes vertus familiales.

Vous voyez, mon cher ami, que je leur rends justice.

Tout irait bien, ou le moins mal possible, si, depuis cent ans, ils s'étaient fondus avec nous ou si, sur les affaires qui intéressent les Français, ils s'étaient tenus tranquilles. Mais ils ne se sont pas fondus, soit par leur faute ou par la nôtre, ou simplement à cause de l'incompatibilité de nos deux sangs. Et ils ne se sont pas tenus tranquilles. Il me paraît même qu'ils ont été indiscrets.

Ils ne se sont pas fondus. Ramassés sur eux, ne se mariant guère qu'entre eux (sauf quand ils donnent leur fille chargée d'or à quelque gentilhomme que ce mariage corrompt), se soutenant et se poussant avec une opiniâtreté, une insolence d'exclusivisme et une impudeur vraiment merveilleuses, ils ont fini par alarmer et irriter jusqu'aux plus sceptiques et aux plus nonchalants d'entre nous. (Ils nous offrent d'ailleurs un excellent exemple de ce que peut une minorité ardente et toujours tendue.)

Et ils ne se sont pas tenus tranquilles sur nos affaires. On le sait trop. Il y a ceci d'exorbitant, que les juifs, — je ne dis pas tous, mais la plupart, et en tout cas ceux que l'on voit, que l'on connaît et qui font du bruit, — sont ouvertement, depuis une dizaine d'années, les complices actifs ou même les inspirateurs et les maîtres du plus infâme régime politique et du plus offensant pour nous ; de celui qui a le plus excité et dupé à la fois les appétits, qui a le plus désarmé la défense nationale et le plus odieusement persécuté l'Église de France. L'esprit maçonnique est, comme on sait, proprement l'esprit juif.

Au reste, il faut reconnaître que, en faisant tout ce mal, les juifs n'ont fait qu'obéir à leur instinct séculaire et comme à la fatalité de leur passé.

Il y a cinq ou six ans, un de nos confrères, Maurice Muret, protestant, donc peu suspect de prévention contre les juifs, les définissait assez exactement, je crois, dans un livre intitulé *l'Esprit juif*.

Le juif, qui dans l'antiquité biblique fut le déiste type, est devenu athée. C'est que, même au temps où il croyait en Dieu, il ne croyait pas à une autre vie. Il croyait à la réalisation de la justice sur la terre ; et, son attente trompée, il s'est détourné de son Dieu.

« Mais il a reporté sur la science la foi qu'il avait jadis en Jéhovah. De sa religion, il a retenu le dogme millénaire, la croyance à l'ère messianique, en d'autres termes la notion du progrès. Or, c'est l'essor moderne des sciences qui a fait naître cette notion. Rien d'étonnant à l'enthousiasme des juifs contemporains pour la science, puisqu'elle confirme une idée innée de leur race. »

Et encore : « C'est un besoin éperdu de bien-être physique qui régit les pensées et les actes du juif moderne. La science le confirme dans cette opinion invétérée que tout finit avec la mort et que la justice doit triompher dès ce monde. Le dogme de l'immortalité de l'âme répugne plus que jamais à l'esprit juif. Fonder une espérance ailleurs que sur la terre, c'est plus que jamais, aux yeux d'Israël, conclure un marché de dupes. »

Cette conception de l'existence produit, selon les circonstances et les tempéraments, d'insatiables ploutocrates ou des révolutionnaires. — La parole de Jésus : « Mon royaume n'est pas de ce monde », est la parole la moins comprise du juif. Il a la haine du christianisme et spécialement de la religion catholique, de ce qui reste encore en elle d'idéal ascétique, et de toutes les vertus qui ont leur principe dans la croyance en un « au-delà ». — Enfin, et par sa philosophie et par sa dispersion à travers le monde, le juif est cosmopolite et internationaliste.

Tous ces traits, qui éclatent chez certains juifs bruyants, il me semble qu'on les retrouve, en grattant un peu, chez les israélites les plus aimables, les plus spirituels et qui paraissent le plus détachés. Et je ne dis pas que cet état d'esprit soit criminel. Même, certaines parties en sont généreuses. Mais il est trop clair que, pris dans sa totalité, l'esprit juif, impliquant la haine de l'Église, la barbare utopie collectiviste et l'internationalisme, ne peut que nous être malfaisant.

Peuple bizarre ! Paradoxe de l'histoire ! Leur patrie n'est plus, depuis bientôt deux mille ans : et il y a je ne sais quoi en eux qui leur interdit d'en adopter sincèrement une autre et de s'y fondre. De sorte qu'ils deviennent inquiétants et gênants pour toutes les patries.

Surtout pour la nôtre. Ils sont restés, au mi-

lieu de nous, par leur passé, leur caractère et leurs mœurs, des étrangers (ceci n'est point une injure, mais une constatation). Jamais la France et les choses de France ne seront pour eux ce qu'elles sont pour nous. Et, cependant, ils font partie, en quelque sorte, de notre gouvernement. Ils exercent sur nous une action dominante ; et cela est pénible à sentir, encore qu'il y ait là beaucoup de notre faute. Il est pénible de les voir, au Conseil d'État, trancher les différends entre l'État et les particuliers ou les communes françaises. Il est pénible que, à l'occasion de nos discordes civiles, un juif propose ses ordres du jour. Il est pénible qu'un juif prenne notre armée sous sa protection. Il est pénible que des magistrats juifs, avec une joie féroce, infligent des mois et des années de prison à de jeunes Français, pour avoir protesté contre ces lois de persécution religieuse, où des juifs ont si fort contribué. Ce sont là des scandales, non seulement pour le patriotisme, mais pour la raison.

... Si j'habitais un autre pays que le mien, je n'aurais nulle envie de me mêler de son gouvernement. Et si ce pays, tout en m'assurant la liberté et la sécurité, et tout en me permettant d'être agriculteur, commerçant, industriel, artiste ou écrivain, ne me voulait ni comme soldat, ni comme magistrat, ni comme député, je ne

me sentirais pas opprimé le moins du monde.

Mais, d'autre part, une situation politique acquise depuis plusieurs générationts crée un droit.

Alors?

Le Roi seul peut résoudre la difficulté. Le Roi serait équitable aux juifs comme il le serait à tous. Mais, au surplus, par cela seul que le Roi serait là, l'esprit public serait changé; et soyez sûrs que les juifs, d'eux-mêmes, tiendraient le plus grand compte de ce changement et que, tout étant remis à sa vraie place, ils reprendraient la leur, très naturellement.

X

LE ROI ET LA FRANCE.

Je vois clairement, mon cher ami, que le Roi et la France sont faits l'un pour l'autre. Tant qu'ils ont vécu ensemble, la France a grandi à travers tout. Depuis leur divorce, la France dépérit.

Ce divorce n'a pas été la faute du Roi ni du peuple, mais plutôt d'une partie de la noblesse et de la bourgeoisie, la faute de leurs illusions, de leur crédulité aux principes révolutionnaires. Joignez-y seulement l'imprévoyance, l'indécision et, finalement, la bonté du Roi.

Beaucoup de Rois de France ont été bons jusqu'à la faiblesse. La sensibilité de Louis XVI a rendu possible la première Révolution et ce qui s'en est suivi. La répugnance de Charles X à verser le sang a permis 1830. L'humanité de Louis-Philippe a permis 1848. La France ne pourra toujours pas reprocher à ses derniers Rois leur dureté. Ils furent plus économes du

sang des Français que ne l'a été la République.

D'autre part, chaque fois que la royauté a reparu, nos affaires ont repris. La Restauration et la monarchie de Juillet ont été, en somme, des gouvernements heureux et profitables pour la France. Et voici la contre-épreuve. Parmi les grandes nations d'Europe, nous sommes la seule qui soit en République, et nous sommes la seule aussi qui décline, — et de quel train !

La Révolution a été une folie noire et, d'ailleurs, le crime d'une minorité. Dans ses « cahiers » de 89, la nation, toute monarchiste, réclamait essentiellement la liberté et la sécurité personnelles, l'égalité civile, la périodicité des états généraux, le consentement des impôts par les états. Or, ces choses, le Roi les accordait, sauf quelques restrictions de détail, dès juin 1789. Si l'Assemblée n'avait pas été ivre de mots ; si elle s'était contentée de discuter loyalement la déclaration du Roi, d'obtenir de lui qu'il complétât sa charte, de codifier le tout et de s'en aller après ; si elle n'avait pas outrepassé son mandat et, par conséquent, trahi ses mandataires, nous n'aurions pas eu la Révolution, la Terreur, les guerres de la République, les guerres de l'Empire, et la croissance démesurée du monstre Etat. Sans la Révolution, la France eût gardé des libertés communales et provinciales. Sans la Révolution, il est fort probable

que la France exercerait encore aujourd'hui l'hégémonie en Europe et qu'elle aurait depuis longtemps conquis la frontière du Rhin, par la màrche naturelle des choses et peut-être sans coup férir.

(Et notez bien, mon cher ami, que nous aurions tout de même la vapeur, l'électricité, la théorie microbienne, la télégraphie sans fil, l'automobile, l'aéroplane, — et des boulevards éclatants de lumière. Cela n'est pas inutile à dire ; car beaucoup de gens, je crois, se figurent obscurément que la République et le progrès scientifique et industriel, c'est la même chose, et identifient l'ancien régime avec le coche, la diligence et les quinquets.)

Même après la grande coupure de la Révolution et du premier Empire, si, en 1848, le Roi était resté, nous aurions évité des erreurs mortelles. Fidèle aux bonnes méthodes de notre politique extérieure, le Roi de France n'aurait pas fait contre nous l'unité de l'Italie, ni préparé l'hégémonie prussienne ; la guerre de 1870 nous eût été épargnée, et nous n'aurions pas perdu deux provinces.

Pareillement, si le Roi était rentré en 1873, nous n'en serions pas où nous en sommes. Nous aurions eu, avant l'Allemagne, une sage législation du travail et les retraites ouvrières. On sait combien le comte de Chambord et le comte

de Paris furent soucieux de ces questions. Nous n'aurions pas huit cent mille fonctionnaires et des budgets constamment en déficit. Une politique extérieure suivie et appuyée sur des forces militaires sérieuses nous eût permis de profiter des bonnes occasions, et, par exemple, de la guerre du Transvaal. Nous n'aurions pas eu Fachoda ni Tanger. Nous n'aurions pas eu l'affaire Dreyfus, ni la persécution religieuse, et la tyrannie juive et maçonnique, et cette loi de séparation qui coupe la France en deux.

Je suis même persuadé que si, depuis trente-six ans, le Roi était là, la question de l'Alsace-Lorraine eût été résolue, et peut-être pacifiquement. — « Cela nous est égal », pensent beaucoup de gens sans oser le dire. — Mais, justement, cela ne leur fût pas devenu peu à peu égal, si nous avions eu le Roi. Ils auraient continué à sentir normalement, à concevoir la fierté d'appartenir à une communauté forte, à concevoir que les peuples puissants et disciplinés sont les peuples prospères et joyeux, et ceux aussi dans le sein desquels il y a le moins d'injustices particulières (un seul désordre engendrant toujours plusieurs injustices).

Croyez bien, mon cher ami, que je ne rêve pas. Je vous expose là les plus hautes vraisemblances. Voyez l'état actuel de l'Allemagne ou de l'Angleterre. On les dit menacées secrète-

ment par des forces destructives : mais cela, c'est le sort de tout ce qui vit ; et, vraiment, elles ne semblent pas encore si malades, surtout par comparaison avec nous, et nous nous accommoderions fort de leur maladie. Elles nous donnent quelque idée de ce que serait la France avec le Roi.

Maintenant, il est trop clair que le retour du Roi ne réparerait pas instantanément l'erreur d'un siècle entier et le long retardement que nous devons à la Révolution. Mais la seule continuité d'un pouvoir héréditaire ferait bientôt sentir ses bons effets. Assez rapidement, la France retrouverait une armée, une marine et une diplomatie. Le reste accompagnerait ou suivrait.

Car le Roi est utile et bienfaisant *par position*. S'il joint à cela de l'application et les vertus de son état, il sera le meilleur gérant des affaires du pays.

Celui que nous attendons est dans la force de l'âge. Il a beaucoup vu et s'est laissé instruire par les choses. J'ose dire qu'il a plus nettement l'intelligence de son rôle que les meilleurs Rois de jadis. La fonction royale et son utilité sont peut-être mieux connues et définies depuis que la royauté n'est plus. Ce que nous avons vu en son absence nous a instruits de ce qu'elle était véritablement et des services qu'elle rendait par le seul fait de son existence.

Notre Roi ne sera pas Roi pour le plaisir de l'être, — est-ce d'ailleurs un plaisir ? — mais pour « servir » lui aussi, et plus que personne. Il a longtemps vécu avec la liberté d'un particulier (les Rois, eux, ne sont pas libres). Il a touché les réalités. Il n'aura pas la vanité sotte d'un pauvre président de République d'autant plus enivré qu'il est plus impuissant. Le culte même dont le Roi est entouré, et les rites du protocole, un Roi vraiment Roi sait bien que ce n'est qu'une convention nécessaire. Et cette convention, il en souffre plus souvent qu'il n'en jouit. Il sait qu'un Roi n'a presque pas de vie privée, qu'il ne peut avoir que des intérêts généraux et des idées et des sentiments d'un caractère d'utilité générale, et qu'un Roi est enfin une sorte de « victime publique ». Mais il accepte ces rudes conditions avec un courage allègre, parce que, tout de même, cela est magnifique. Le Roi est celui qui « sert » tous ceux qui « servent » le pays. Il les sert en les unissant, en leur étant un centre et un lien et un distributeur de tâche et un garant d'avenir.

Je voudrais, pour finir, proposer à vos méditations quelques alinéas de la *Politique* de Bossuet, ce livre de tant de raison et de sens pratique :

« Trois raisons font voir que la monarchie héréditaire est le meilleur gouvernement.

« La première, c'est qu'il est le plus naturel et qu'il se perpétue de lui-même. Rien n'est plus durable qu'un État qui dure et se perpétue par les mêmes causes qui font durer l'univers et qui perpétuent le genre humain.

« ...A une chose aussi nécessaire que le gouvernement, parmi les hommes, il faut donner les principes les plus aisés et l'ordre qui roule le mieux tout seul.

« La seconde raison qui favorise ce gouvernement, c'est que c'est celui qui intéresse le plus à la conservation de l'État les puissances qui le conduisent...

« La troisième raison est tirée de la dignité des maisons où les royaumes sont héréditaires... Les peuples s'attachent aux maisons royales. La jalousie qu'on a naturellement contre ceux qu'on voit au-dessus de soi se tourne ici en amour et en respect ; les grands mêmes obéissent sans répugnance à une maison qu'on a toujours vue maîtresse. » (Livre II, art. 1, prop. 7.)

« Puissent les princes entendre que leur vraie gloire est de n'être pas pour eux-mêmes, et que le bien public qu'ils procurent leur est une assez digne récompense... (III, 3, 2.)

Aux Rois : — « Soyez parmi vos sujets comme l'un d'eux. Ne soyez point orgueilleux ; rendez-vous accessible et familier ; ne vous croyez pas, comme on dit, d'un autre métal que

vos sujets ; mettez-vous à leur place, et soyez-leur tel que vous voudriez qu'ils fussent s'ils étaient à la vôtre.

« Ayez soin d'eux, et reposez-vous après avoir pourvu à tout. Le repos alors vous est permis : le prince est un personnage public, qui doit croire que quelque chose lui manque à lui-même quand quelque chose manque au peuple et à l'État. » (III, 3, 3.)

XI

PHILIPPE VIII.

Mon cher ami, j'ai défini le rôle et la fonction du Roi de France. Mais le Roi ne vaut pas seulement « par position » : il vaut par lui-même, par son tempérament, son caractère, l'éducation qu'il a reçue des événements. La liste de nos Rois se compose de personnages très variés. Ils ont poursuivi une même œuvre et soutenu une même tradition, mais chacun avec ses vertus ou ses qualités propres, et aussi en accommodant son action aux circonstances.

Le futur Roi de France, c'est le duc d'Orléans. Quel est-il ? Quel Roi sera-t-il ? Voilà qui commence à intéresser beaucoup de Français.

On a essayé çà et là, sournoisement, de lui faire une légende un peu désobligeante. Cela n'a pas pris. En somme, le public ne connaît de lui que deux choses, et qui lui font honneur.

On sait d'abord que, il y a une vingtaine d'années, Philippe d'Orléans, déjà condamné à l'exil, est rentré en France pour « tirer au sort » comme les camarades. Son père vivant encore, il ne voulut être que le premier conscrit de

France. Cela lui valut quelques mois de prison. Cela parut spirituel et gentil, et cela convenait parfaitement à son âge.

L'autre chose que l'on sait de lui, c'est que, dans ces derniers temps, il a fait, vers le pôle Nord, d'importantes croisières. A ne les prendre même que pour des divertissements, voilà des jeux qui ne sont pas sans danger et qui ne se pratiquent pas sans beaucoup d'énergie et de courage.

La première de ces expéditions avait été heureuse et féconde en résultats scientifiques et géographiques. La seconde a été vraiment dure, et la banquise y a pris sa revanche. Le duc d'Orléans en a rédigé des récits qui le font connaître comme si on l'entendait parler. Et le second récit, surtout, qui n'est qu'un récit de déconvenues, de mauvais hasards et, en somme, de souffrances prolongées, donne de lui l'idée la plus haute. Le Prince lui-même ne voudrait point qu'on égalât ses périls et ses efforts à ceux d'un Marchand ou d'un Hourst ; mais on sent que, simple officier chargé d'une mission longue et aventureuse, il ne l'eût point cédé à ces héros en énergie, en patience, en décision.

Ses journaux de voyage sont du style le plus simple et le plus naturel, parfois le plus coloré, sans que l'auteur y mette la moindre prétention. Ils sont aussi tout pénétrés de bonne humeur ;

et, dans la *Revanche de la Banquise*, l'auteur a vraiment à cela quelque mérite. Après un mois de mer, la *Belgica* dérive une première fois. Et la vie est dure à bord d'un bateau serré dans les glaces ; sans compter la menace constante d'une pression trop forte, c'est-à-dire de la mort. Le bateau se dégage pour quelques jours ; puis, nouvel enserrement et nouvelle dérive. « Il n'est plus question de sortir par le Nord ; il est encore question de nous dégager par le Sud. » On parle aussi d'hiverner, ou de faire retraite à pied à travers les banquises. Peu après, la *Belgica* s'échoue sur un fond inconnu. Des planches arrachées de la coque flottent sur la mer. Pour soulager le navire, on jette à l'eau tout ce qu'on peut, soixante tonnes en tout. Une houle imprévue passe enfin sous la quille. Mais que de fatigues et de périls avant le port !

« J'avais fait de si beaux projets ! écrit le Prince : mais avant tout, il ne faut pas récriminer, ni désespérer. » Et encore : « L'effort est le charme de la vie. » Il est bon chef, à la fois prévoyant et audacieux. Il a le goût du danger, corrigé seulement par le sentiment des responsabilités. Ce chef est un loyal compagnon d'aventure ; il rend une justice attentive à ses collaborateurs, des plus notoires aux plus modestes. Il les nomme tous affectueusement, et chacun à son rang. Enfin, dans cette lutte ingrate de plus

de trois mois contre la malchance, il se montre à la fois opiniâtre et confiant.

C'est exactement ce qu'il faut pour la besogne qu'il aura bientôt à faire en France.

Et, pareillement, ses idées sont bien ce qu'il nous faut ; ajoutons : sa figure et son aspect. Car un peuple est gouverné aussi par les yeux. On connaît sa haute taille élégante, son visage de Valois plus que de Bourbon. J'ai dit naguère que le peuple de Paris ne lui résisterait point, s'il le voyait descendre à cheval des Champs-Elysées.

Mais le peuple l'adopterait dès maintenant, s'il connaissait sa pensée.

Nul Roi de jadis n'a conçu plus nettement que lui la fonction royale. Et il ne la conçoit pas seulement dans ce qu'elle a toujours été, mais particulièrement dans ce qu'elle doit être aujourd'hui. Nous n'usons pas d'une ruse de guerre qui serait trop facile et un peu basse, quand nous le donnons pour le Roi du travail. Il sera, certes, le Roi de tous, mais notamment de ceux pour qui la patrie a le moins fait depuis trente-neuf ans. En cela, il continuera l'esprit du comte de Paris et du comte de Chambord. Il sera le protecteur et l'arbitre des divers groupes et des républiques françaises. Et le discours de San-Remo nous a dit ses sentiments touchant la domination juive.

Il a beaucoup souffert, il souffre encore de l'exil. Cette tristesse secrète, et le malaise de sa situation personnelle (car il est en même temps premier souverain d'Europe et simple particulier) lui a sûrement aiguisé l'esprit. Il a vu, beaucoup vu. Il a pu comparer et il a eu le temps de réfléchir. Il connaît l'Europe comme un bourgeois sa ville. Il aurait, au service de sa politique extérieure, une forte provision d'expérience précise.

A l'intérieur aussi, il verrait juste et serait bienfaisant. Il a fait preuve d'un rare bon sens en sachant discerner, de loin, ceux qui servaient efficacement sa cause et ceux qui se contentaient de l'aimer. Devenu Roi, il n'aurait point d'effort à faire pour être affranchi de toute rancune. Il a lui-même, dans son ascendance, toutes les formes du génie français et même, pourquoi ne pas le dire ? de l'erreur française. Il se trouve, — bien que sa pensée en fasse le triage, — qu'il porte dans son sang tout notre passé : la Révolution par son trisaïeul, l'émotion napoléonienne par un de ses grands-oncles, et toute la plus belle et la plus ancienne France par la série de ses ancêtres. Comment celui-là serait-il fanatique ? Comment exclurait-il de sa collaboration une force vive quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle ne soit pas déshonorée ?

Je vous dis là, bien sincèrement, mes im-

pressions. J'ai vu ce Prince, vous le savez, tout récemment, et quand j'étais acquis depuis plusieurs années déjà à la doctrine royaliste. Il a des façons telles, qu'au bout de peu d'instants je me sentais aussi en confiance que si j'avais été jadis, à Stanislas, son professeur de rhétorique. Et j'ai été sensible, je l'avoue, à la beauté de son regard et à la jeunesse de son rire. Nous avons parlé de beaucoup de choses et de beaucoup d'hommes : de son grand-oncle Aumale, que j'ai connu à l'Académie, de son père le comte de Paris, du roi d'Angleterre, de l'empereur d'Allemagne... Je ne vous dirai point ses réflexions. Mais elles étaient d'un homme qui a vu, et qui a compris, et qui sait mainte chose que nous ignorons. Il n'est pas dupe ; il sait railler où il faut ; parfaitement naturel d'ailleurs : cet homme, dont une des principales occupations est de recevoir les gens, n'a pas une phrase apprise ! Simple particulier, on le trouverait charmant et plein d'intelligence et d'énergie. S'il était Roi, l'effet de ses belles qualités serait multiplié à l'infini par sa position dominante et centrale... Et il comprendrait si bien ce peuple ! Il est tellement des nôtres ! tellement de chez nous ! Ah ! mon ami, que je nous souhaite ce roi-là !

Poitiers. — Société française d'Imprimerie

TABLE DES MATIÈRES

ACHEVÉ D'IMPRIMER

Le 2 février 1910

PAR

La Société française d'Imprimerie et de Librairie à Poitiers

POUR

La Nouvelle Librairie Nationale